

# LES HOMMES DE L'ART À L'OUVRAGE

**DESSINATEUR, TRICE** [desinatœʁ] n. - 1664 ; de dessin, d'après l'it. *disegnatore* 1. Personne qui possède une compétence particulière dans l'art du dessin ou qui pratique habituellement cet art. Un bon dessinateur. Dessinateur humoristique. ⇒ **caricaturiste**. Dessinateur illustrateur de livres. ⇒ **modéliste**. Dessinateur de publicité. ⇒ **affichiste**. ◊ **SPECIALT** (1690) Peintre chez qui la couleur est négligée ou subordonnée à la forme (opposé à **coloriste**). Ingres est toujours un grand dessinateur. 2. (1690) Personne qui fait des dessins industriels ou d'architecture ; des dessins décoratifs pour tissus papiers, etc. Dessinateur industriel. Dessinateur en tissu, en bijouterie, etc. Dessinateur de meubles ⇒ **designer**, **styliste**. ◊ Dessinateur-cartographe : spécialiste du dessin en cartographie. Des dessinatrices-cartographes.

**GÉOMÈTRE** [ʒeometʁ] n. - V. 1300 ; lat. *geometres*, gr. *geōmetrês* 1. Spécialiste de la géométrie. 2. PAR APPOS. Arpenteur géomètre, et ABSOLT géomètre : technicien qui s'occupe du levé des plans, du nivellement. ⇒ **arpenteur**. 3. VX Mathématicien (⇒ **géométrie**, 2°). « Newton fut un grand géomètre » (Littre) 4. Phalène\* dont la chenille arpenne le sol en semblant le mesurer. ⇒ **arpenteuse**.

**INGÉNIEUR** [ɛʒenjœʁ] n. - 1556 ; a. fr. *engeigneur*, de *engin* « machine de guerre » → 1. gens\* (encadré) 1. N. m. VX Constructeur, inventeur d'engins de guerre (⇒ **génie**). 2. N. m. (XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup>) MOD. Personne qui a reçu une formation scientifique et technique la rendant apte à diriger certains travaux, à participer à des recherches. « L'ingénieur [...] est un homme qui s'est spécialisé dans la mise en œuvre de certaines applications de la science » (Broglie). École, diplôme d'ingénieur. Elle est ingénieure. Une ingénieure. Madame X..., ingénieure civile. Ingénieur chimiste. Ingénieur des Mines, des Ponts et Chaussées, des Travaux Publics. Ingénieur agronome, chimiste, électricien, géographe, hydraulicien, hydrographe, mécanicien. Ingénieur (de) procédé\*. Des ingénieurs conseil\*. - INFORM. Ingénieur système : ingénieur qui a un rôle de conseiller et participe à la mise en place du système. Ingénieur de la connaissance : ingénieur spécialisé en informatique et en intelligence artificielle. - ÉLECTRON. Ingénieur de recherche. Ingénieur de fabrication, de mesure et tests. Ingénieur d'études-développement. Ingénieur du son\*. - APPOS. Femme ingénieure.

**TERRASSIER** [terʁasjɛ] n. m. - 1690 ; *tarracier* XVII<sup>e</sup>; de *terasser* → *terre*\* (encadré) • Ouvrier employé aux travaux de terrassement. Terrassiers qui creusent, remblayent.

**COFFREUR** [kɔfrœʁ] n. m. ; de *coffrage* 1. Personne qui pose le coffrage. ◊ DICO. Inconnu. ⇒ **COFFRAGE** [kɔfrɑʒ] n. m. - 1838 ; de *coffre* ; 1. Charpente qui maintient les terres d'une tranchée, d'une galerie de mine. - Ouvrage de menuiserie servant à dissimuler des tuyaux, des fils électriques, etc. - Dispositif qui moule et qui maintient le béton que l'on coule. Enlever le coffrage (⇒ **décoffrer**). 2. Pose de cette charpente, ce dispositif. ◊ CONTR. Décoffrage.

**BÉTONNIER** [betɔnje] n. m. ; de *béton* ; 1. Personne qui prépare et coule le béton. ◊ DICO. Inconnu. ⇒ **BÉTON** [betɔ̃] n. m. - *béton* « mortier » V. 1165 ; lat. *bitumen* « bitume » • Matériau de construction formé d'un mortier et de pierres concassées (gravier). Le béton a la propriété de durcir dans l'eau. Un pont, un immeuble en béton. Béton précontraint\*. Béton cellulaire\*. Béton coloré. ⇒ **granito**. BÉTON ARMÉ, coulé autour d'une armature métallique (⇒ **coffrage**, **coulage**). « Des casemates dressent leurs tiges de fer attendant le béton » (Aragon). - Le béton : les constructions massives qui envahissent les zones urbanisées. - PAR MÉTAPH. Un alibi en béton, solide. ADJT FAM. Une excuse béton. - FIG SPORT Faire jouer le béton : Bétonner.

**ARMATURIER** [armaturjɛ] n. m. et adj. TRAV. PUBL. 1. Personne qui construit un ensemble d'éléments incorporés au béton (⇒ **armature**) qui devient armé pour accroître la résistance à la traction et à la flexion d'un ouvrage d'art. (ex : Viaduc de Millau). ◊ DICO. Inconnu. ⇒ **ARMATURE** [armaturjɛ] n. f. - 1282 ; lat. *armatura* → *arme*\* (encadré) 1. Assemblage de pièces de bois ou de métal qui sert à maintenir les diverses parties d'un ouvrage de charpente, de maçonnerie, qui consolide une matière fragile. ⇒ **charpente** ; carcasse, échafaudage. Armature du béton : barre et fils d'acier que l'on place dans les coffrages. - Soutiens-gorges à armature. - PHYS. Plaques, lames métalliques d'un condensateur électrique, d'un électroaimant. 2. FIG. Ce qui sert à maintenir, à soutenir. « Nous avions tenu toute métaphysique, mais nous étions encore soutenus par la vieille armature morale » (Duhamel). ⇒ **base**, **charpente**, **fondation**, **ossature**, **soutien**, **support**. 3. MUS. Ensemble des altérations\* (dièses et bémols) placées à la clé pour indiquer la tonalité du morceau. ⇒ **armure**.



De la part d'Edgard Thirion et de toute l'équipe de la SAMT pour fêter l'année 2003, alors que nous rêvons que notre métier entre enfin dans le dictionnaire...

